

N° 2611

04 septembre 2026

Une nouvelle grille des minima conventionnels au 1er septembre 2026 dans la CCN des commerces de gros

Un accord paritaire de salaires du 20 juillet 2026 a été signé par la CFDT et la CFTC.

La négociation salariale a été réouverte à la suite de la revalorisation du SMIC intervenue le 1er juin 2026, laquelle avait conduit à mettre le Niveau I de la grille en dessous de celui-ci, rendant obligatoire une révision des minima conventionnels.

Cette grille de salaires fait l'objet d'une revalorisation de 1,7% sur l'ensemble de la grille par rapport à la grille des minima conventionnels du 17 mars 2026.

Cette grille de salaires est applicable à compter du 1er septembre 2026. Elle a fait l'objet d'une demande d'extension.

Le salaire minimum conventionnel applicable :

- Au Niveau I échelon 1 est égal à 1871,09 € mensuels
- Au Niveau V échelon 1 est égal à 2006,57 € mensuels
- Au Niveau VII échelon 1 est égal à 30 854,05 € euros annuels

Ces minima conventionnels sont applicables pour une durée de travail mensuelle de 151,67 heures (du N I au N VI échelon 3).

Nous vous rappelons que les minima conventionnels sont annualisés à partir du Niveau VII échelon 1 jusqu'au Niveau X échelon 2.

Vous trouverez ci-dessous la grille complète des minima conventionnels applicable au 1er septembre 2026.

Niveau	Echelon	Coeff	Minima au 1 ^{er} mars 2026	Minima au 1 ^{er} septembre 2026
I	1	1,006	1839,81 €	1871,09 €
	2	1,006	1850,85 €	1882,32 €
	3	1,006	1861,96 €	1893,61 €
II	1	1,006	1873,13 €	1904,97 €
	2	1,006	1884,37 €	1916,40 €
	3	1,006	1895,67 €	1927,90 €
III	1	1,006	1907,05 €	1939,47 €
	2	1,006	1918,49 €	1951,10 €
	3	1,006	1930,00 €	1962,81 €
IV	1	1,006	1941,58 €	1974,59 €
	2	1,006	1953,23 €	1986,43 €
	3		1964,95 €	1998,35 €
V	1	1,0375	1973,03 €	2006,57 €
	2	1,0375	2047,02 €	2081,82 €
	3	1,0375	2123,78 €	2159,89 €
VI	1	1,0375	2203,43 €	2240,88 €
	2	1,0375	2286,05 €	2324,92 €
	3		2371,78 €	2412,10 €
VII	1	1,05	30 338,30 €	30 854,05 €
	2	1,05	31 855,22 €	32 396,76 €
	3	1,1573	33 447,98 €	34 016,60 €
VIII	1	1,1	38 709,35 €	39 367,41 €
	2	1,1	42 580,28 €	43 304,15 €
	3	1,1	46 838,31 €	47 634,56 €
IX	1	1,1	51 522,14 €	52 398,02 €
	2	1,15	56 674,36 €	57 637,82 €
X	1	1,2	65 175,51 €	66 283,49 €
	2		78 210,61 €	79 540,19 €